



Centre -
Limousin -
Allier -
Poitou-Charentes



RÉSULTATS DES ATELIERS BOVINS LAIT

Systeme d'alimentation « pâturage significatif »

Campagne 2017



14 exploitations laitières spécialisées ou mixtes lait-viande sont analysées ici ; ce sont des exploitations avec une part de pâturage importante. On retrouve ces exploitations majoritairement en zones défavorisées de plaine ou de montagne. Elles sont de taille modérée et peu intensives avec une productivité du travail faible (200 000 L lait vendu/UMO en moyenne). Les cultures de vente sont très souvent utilisées pour l'autoconsommation du troupeau.

En 2017, ces exploitations dégagent en moyenne 1,6 SMIC par UMO exploitant sur l'atelier lait. Le prix du lait est de 331€/1 000 L. Le poids des aides est conséquent (112 €/1 000 L en moyenne) avec des aides spécifiques sur les surfaces fourragères (ICHN, MAE...). La stratégie de ces systèmes pâturants est économe avec une moindre dépendance à l'achat d'intrants. Les charges opérationnelles représentent moins de 30 % du coût de production. Malgré des investissements raisonnés, les charges de structure et supplétives restent élevées en raison du faible effet dilution par le volume produit.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
UMO BL*	1,7	1,1 - 2,2	
dont UMO exploitant(e) BL	1,5	0,9 - 2,0	
Lait vendu** (litres)	338 000	205 000 - 471 000	
Lait vendu/UMO (litres) affectés au BL	201 000	146 000 - 256 000	
Nombre de VL	50	32 - 68	
Nombre d'UGB lait	71	45 - 97	
Nombre d'UGB viande	25	0 - 74	
SAU (ha)	105	47 - 163	
dont cultures de vente	8	0 - 16	
dont SFP	70	45 - 96	

* Part de la main-d'œuvre affectée à l'atelier laitier - ** Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + consommation familiale.

COLLECTION RÉFÉRENCES

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production total (€/1 000 l)	531	440 - 622	
Travail (€/1 000 l)	179	112 - 246	
dont salaires et cotisations salariales (€/1 000 l)	11	0 - 25	
dont rémunération du travail exploitant* (€/1 000 l)	169	100 - 237	
Coût de production hors main-d'œuvre exploitant (€/1 000 l)	363	317 - 409	
Foncier et capital (€/1 000 l)	35	25 - 45	
dont fermage et frais du foncier (€/1 000 l)	23	15 - 30	
dont frais financiers (€/1 000 l)	5	1 - 9	
Frais divers de gestion (€/1 000 l)	28	23 - 33	
Bâtiments et installations (€/1 000 l)	46	22 - 70	
dont eau, électricité et gaz (€/1 000 l)	12	5 - 20	
dont entretien et location des bâtiments (€/1 000 l)	6	0 - 12	
dont amortissements bâtiments - installations (€/1 000 l)	28	7 - 49	
Mécanisation (€/1 000 l)	103	69 - 136	
dont travaux par tiers (€/1 000 l)	14	5 - 24	
dont carburants et lubrifiants (€/1 000 l)	14	10 - 18	
dont entretien et achat petit matériel (€/1 000 l)	19	7 - 31	
dont amortissements matériel (€/1 000 l)	55	21 - 89	
Frais d'élevage (€/1 000 l)	41	34 - 48	
dont frais vétérinaires (€/1 000 l)	10	6 - 13	
dont frais reproduction, identification, GDS, contrôle de performance (€/1 000 l)	28	23 - 34	
dont achat de litière (€/1 000 l)	3	0 - 6	
Approvisionnements des surfaces** (€/1 000 l)	30	15 - 46	
dont engrais et amendements (€/1 000 l)	15	7 - 24	
dont semences (€/1 000 l)	9	3 - 15	
dont autres charges végétales (€/1 000 l)	6	3 - 9	
Alimentation des animaux (€/1 000 l)	70	52 - 89	
dont achat de concentrés et minéraux (€/1 000 l)	67	49 - 86	
dont achat de fourrages et mise en pension (€/1 000 l)	3	0 - 9	

* La rémunération du travail exploitant (y compris les charges sociales) est calculée sur la base de 2 SMIC brut/UMO affectée à l'atelier lait.

** Les surfaces prises en compte sont les surfaces fourragères ainsi que les surfaces récoltées en grain pour l'autoconsommation du troupeau laitier.

PRODUITS DE L'ATELIER LAIT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Total produits atelier bovins lait (€/1 000 l)	482	441 - 523	
dont produit lait (€/1 000 l)	331	318 - 343	
dont produit viande (€/1 000 l)	39	23 - 55	
dont aides et autres produits (€/1 000 l)	112	77 - 145	

PRIX DE REVIENT ET PRIX DE FONCTIONNEMENT

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Coût de production (€/1 000 l)	531	440 - 622	
Prix de revient 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	380	307 - 454	
Rémunération permise (€/1 000 l)	119	84 - 155	
Rémunération permise (SMIC/UMO exploitant)	1,6	0,9 - 2,3	
Coût de fonctionnement (€/1 000 l)	386	425 - 547	
Prix de fonctionnement 2 SMIC brut/UMOF lait (€/1 000 l)	335	286 - 383	
Trésorerie permise (en nb SMIC)	2,1	1,5 - 2,7	

Valeur SMIC brut annuel : 17 966 €, soit pour 2 SMIC brut annuel : 35 932 €.



Attention à partir de cette année, la rémunération « objectif » est fixée à 2 SMIC brut/UMOF lait

MÉTHODOLOGIE

Approche comptable

Le coût de production de l'atelier lait mesure le coût de l'activité laitière indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Il est la somme des charges courantes (approvisionnement des surfaces, achat d'aliment, frais d'élevage, mécanisation, bâtiments fermages, gestion), **des amortissements et des charges supplétives** (rémunération des capitaux propres et du travail des exploitants, y compris MSA).

Le prix de revient mesure le prix du lait nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier lait compte tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints.

Approche trésorerie

Le coût de fonctionnement de l'atelier lait et le prix de fonctionnement du lait sont les résultats d'une approche "trésorerie" de l'exploitation. Pour les calculer, **on remplace les amortissements par les capitaux d'emprunts remboursés.**

FOCUS SUR LES FRAIS D'ÉLEVAGE

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Frais d'élevage (€/VL)	275	215 - 335	
dont véto (€/VL)	66	39 - 92	
dont contrôle de performances (€/VL)	44	37 - 50	
dont repro (€/VL)	65	32 - 98	
dont litière (€/VL)	20	1 - 40	
dont hygiène et autres frais d'élevage (€/VL)	81	55 - 107	

CONDUITE DU TROUPEAU

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Lait produit* (l/VL)	6 870	5 950 - 7 780	
Lait produit* (l/ha SFP bovins lait)	5 100	3 330 - 6 880	
Moyenne Contrôle laitier (kg/VL)	7 290	6 650 - 7 920	
TB moyen laiterie (g/l)	41,4	39,5 - 42,7	
TP moyen laiterie (g/l)	32,7	31,6 - 33,7	
UGB VL/UGB lait (%)	72 %	65 - 78	
Taux de réforme (%)	29 %	22 - 36	
Age au premier vêlage (mois)	30	26 - 34	
Prix des veaux (€/tête)	142	94 - 190	
Prix des réformes (€/tête)	760	655 - 865	
Intervalle vêlage-vêlage (jours)	429	393 - 473	
Concentrés spécifiques vaches en kg/VL/an	1 406	973 - 1 840	
en g/l	204	150 - 257	
Concentré vaches + génisses en kg/VL/an	1 649	1 125 - 2 172	
en g/l	236	166 - 306	
Prix moyen des concentrés (€/tonne)	292	261 - 323	

* (Lait vendu laiterie + transformé + vente directe + autoconso veaux et famille).

CONDUITE DES SURFACES FOURRAGÈRES

Critères	Moyenne	Écart	Mon exploitation
Chargement bovins lait (UGB/ha SFP)	1,0	0,8 - 1,3	
% de cultures fourragères* dans la SFP lait	11 %	4 - 19	
Fourrages stockés utilisés (tMS/UGB/an)	3,0	2,0 - 3,9	
Charges SFP (€/ha SFP)	133	77 - 189	
dont engrais (€/ha SFP)	66	35 - 98	
dont semences (€/ha SFP)	40	20 - 60	
dont phytos et autres charges végétales (€/ha SFP)	27	15 - 39	

* Cultures fourragères = maïs, sorgho, céréales et mélanges immatures.

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr – Décembre 2018 – Référence Idele : 0018 502 039
Mise en page : Corinne Maigret - Crédit photos : Corinne Maigret

Ont contribué à ce dossier :

Jean-Philippe Garnier – CA Allier
Alexia Charpentier – CA Indre-et-Loire
Pascal Thiou – CA Indre-et-Loire
Marthe Vivant – CA Loir-et-Cher

Nathalie Ferrand – CA du Cher
Martine Durand – CA Creuse
Aurélien Legay – CA Corrèze
Anne-Laure Veysset – CA Charente

Adèle Marsault – CA Vienne
Ludovic Cotillon – CA Deux-Sèvres
Christophe Mauger – CA Charente-Maritime
Benôit Rubin – Institut de l'Élevage

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.